

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

016-211602362-20161014-D_2016_10_4_4-08, place du champ de foire
Reçu le 21/10/2016
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2016_10_4

L' an deux mille seize , le vendredi 14 octobre à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur C ARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 10 Octobre 2016

Présents : 19

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BERCHENY Dorian, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 23

**Objet : Election des
représentants de la commune à
la Communauté
d'Agglomération du Grand
Angoulême**

Pouvoirs :

Monsieur FOUCHÉ Joël a donné pouvoir à Monsieur PONTINI Daniel
Madame TAMAGNA Véronique a donné pouvoir à Monsieur LHOMME Michèle
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine
Monsieur PORTE Henri-Renaud a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur PORTE Henri-Renaud

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Mouthiers-sur-Boëme doit désigner un élu titulaire et un élu suppléant, au sein de l'agglomération du Grand Angoulême dont elle sera adhérente à compter du 1^{er} janvier 2017.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Il informe des modalités de désignation des délégués communautaires, conformément à l'article art. L.5211-6-2 1° c) du Code Général des Collectivités Territoriales.
Pour le cas de la commune de Mouthiers, ne disposant que d'un siège de conseiller titulaire, les listes de candidats devront comporter deux noms, le second candidat de la liste élue devenant suppléant.

Vu L'article L.5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales art. L.5211-6-2 1° c).

Considérant qu'une seule liste est soumise au suffrage avec comme candidats Jean REVEREAULT et Michel CARTERET.

Après les votes réglementaires, le conseil municipal, désigne :

- Monsieur Jean REVEREAULT, domicilié 6, impasse du Taillandier à Mouthiers sur Boëme, en qualité de délégué titulaire au sein de la Communauté d'Agglomération du Grand-Angoulême et,
- Monsieur Michel CARTERET, domicilié 10A, rue de la Bussière à Mouthiers sur Boëme en qualité de délégué suppléant .

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 1

Emis le 14/10/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **21 OCT. 2016**

Le Maire,

Michel CARTERET.

